

Décision

Générale

colonial

Décision n° 531 mettant M. Reynaud, ouvrier d'art contractuel à la disposition du chef du service des travaux publics.

n° 531

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Reynaud (Joseph), ouvrier d'art contractuel, nouvellement débarqué, est mis à ht disposition de M. le chef du Service des travaux publics, pour compter du 23 mai 1938, jour de son débarquement dans la colonie.